

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS
**

Ordre du Jour AG
**

RG FFF
Article 160
**

Planning des formations +
Détections & sélections
**

PASS'SPORT CDOS

Procès-verbaux

Comité de Direction
**

Commission
Organisation des
Championnats &
Coupes
**

Commission Futsal
**

Commission des
Calendriers

Annexes

Catégories d'Agés
**

Horaires Officiels



**Egalement
Consultable sur
notre site
internet**

[http://
districtvaldemarne.fff.
fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

Plateaux U6 à U13—Saison 2022/2023

Parution des calendriers = 23 Septembre 2022
Début des compétitions = 1er Octobre 2022



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 22 Octobre 2022 à 09h00
Espace Culturel Alain POHER
7 Avenue Auguste Duru 94480 Ablon sur Seine
(Retrouvez l'ordre de jour à l'intérieur du journal)



TOURNOI DU VAL DE MARNE

23^E TOURNOI INTERNATIONAL U16



BELGIQUE



ITALIE



FRANCE



SUISSE

Du 1er au 5 Novembre 2022

MAR. 01/11

ITALIE
BELGIQUE

14H00 STADE OGDIER-FRONT
LIMEIL BREVANNES

JEU. 03/11

SUISSE
ITALIE

14H00 COMPLEXE SPORTIF
DES MASONS ROUGES
BRY/MARNE

SAM. 05/11

BELGIQUE
SUISSE

14H00 COMPLEXE SPORTIF
LEO LAGRANGE
BONNEUIL/MARNE

FRANCE
SUISSE

16H00 STADE COHENQUE
D'AVAILLONVILLE
CRETEIL

FRANCE
BELGIQUE

16H00 COMPLEXE SPORTIF
PHILIPPE DUBOIS/VALLET
PLESSIS TRÉVISE

FRANCE
ITALIE

16H00 COMPLEXE SPORTIF
LEO LAGRANGE
BONNEUIL/MARNE

ENTRÉE GRATUITE

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

Edition N° 596 du Jeudi 22 Septembre 2022

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

***Documents & * Procès-Verbaux**

4EME TOUR COUPE DE FRANCE

Clubs qualifiés

Equipes	Résultat
<u>24/09/2022</u>	<u>Garenne Colombes Af 1 - Lusitanos St Maur 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Villetaneuse Cs 1 - Creteil Lusitanos Us 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Thiais F.C. 1 - Esp. Aulnaysienne 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Villejuif U.S. 1 - Melun Fc 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Bourget Fc 1 - St Maur Vga 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Champigny F.C. 94 1 - Ivry Us 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Evry F.C. 1 - Vitry Ca 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Rungis U.S. 1 - Drancy Ja 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Rueil Malmaison 1 - Vincennes Co 1</u>
<u>25/09/2022</u>	<u>Choisy Le Roi As 1 - Meaux Cs 1</u>

RAPPEL IMPORTANT

AUX CLUBS ET AUX ARBITRES SAISON 2022 & 2023

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison
Il est applicable dès la 1^{ère} journée de Championnat.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

Seniors D1, D2, D3
Féminins D1
U18 D1, D2,
U16 D1, D2,
U14 D1
CDM D1
FUTSAL D1 et D2

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant.
Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif

CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement (*) aux alentours du 20 Septembre 2022, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai (soit au total 9 prélèvements), le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

-

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue aux alentours du 25 de chaque *mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2022)*.

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS

Pour ces matchs, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

INFOS CLUBS

La Commission Football Loisir de la L.P.I.F.F envisage de créer à l'automne 2022 un **Challenge de Football à 7**.

Ce Challenge serait ouvert à tous joueurs licenciés Loisir, Entreprise ou Libre des Districts de Paris, Hauts de Seine & du Val de Marne. Il se déroulerait **le lundi soir** sur les installations de la Ville de Paris et des départements limitrophes.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à G. MATHIEU : g.mathieu@orange.fr

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2022/2023

JUILLET	21				
AOUT	26				
SEPTEMBRE	1	8	15	22	29
OCTOBRE	6	13	20	27	
NOVEMBRE	3	10	17	24	
DECEMBRE	1	8	15	22	29
JANVIER	5	12	19	26	
FEVRIER	2	9	16	23	
MARS	2	9	16	23	30
AVRIL	6	13	20	27	
MAI	4	11	18	25	
JUIN	1	8	15	22	29
JUILLET	6	20			

Saison 2022 & 2023...

Pour l'ensemble des Pratiques « U11 et U13 »

Un changement **IMPORTANT** des créneaux (inversion) *dès la saison prochaine*

CRITERIUM U13 = créneaux (rencontres) **LE SAMEDI APRES-MIDI**

CRITERIUM U11 = créneaux (rencontres) **LE SAMEDI MATIN**

Cette modification sera indiquée sur les nouveaux règlements de la saison 2022/2023

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2022/2023

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2022 & 2023**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés

94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.ff.fr

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

TOURNOIS PROVINCE

ACS Morières

Organise son 35^{ème} Tournoi Souvenir ROY TYLER les 27,28, 29 Mai 2023

Catégories U6 à U17

Contact : 06.7051.19.44 ou 06.25.27.37.20



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 à 09h00

Espace Culturel Alain POHER 7 Avenue Auguste Duru
94480 Ablon sur Seine



ORDRE DU JOUR

Accueil des Délégués par M. Denis TURCK, Président du District du Val de Marne

- ✚ Emargement, vérification des pouvoirs et remise des boîtiers de votes
- ✚ Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ✚ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 Octobre 2021 à Saint Mandé (*Parution E-Foot N°573 du 10/03/22*)
- ✚ Allocution du Président et des Membres du Comité de Direction
- ✚ Approbation du Rapport Moral, saison 2021 & 2022
- ✚ *Présentation Challenge Dynamique (mis en place par le Comité de Direction)*
- ✚ Rapport Financier au 30 Juin 2022
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2022
- ✚ Budget Prévisionnel 2022 & 2023
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Budget Prévisionnel 2022 & 2023
- ✚ Questions diverses présentées par les Clubs (*)
- ✚ Clôture de l'Assemblée Générale et Pot de l'Amitié

Les Récompenses
seront remises après
chaque point
de l'ordre du jour

DIRIGEANTS DE CLUBS

12.1 Composition

L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.

Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition qu'il dispose d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

(*) Questions ou propositions présentées par les Clubs

Toutes les questions ou propositions présentées par les Clubs doivent, pour être portées à l'ordre du jour de cette Assemblée
(Rubrique : « **Questions Diverses présentées par les Clubs** »)

être adressées « **en lettre recommandée avec accusé de réception** » ou par « **mail officiel** » à en-tête du club au secrétariat du District, dûment signées par le Président de l'Association, au plus tard le **22 Septembre 2022**

Le Comité fixe à 10 euros par voix, l'amende pour non-représentation des clubs à l'Assemblée Générale (Réunion du 03/09/22)

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023



LE PASS SPORT

PASS'SPORT !

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR CERTAINS DE VOS LICENCIÉS 2022/2023

L'OPÉRATION ?

Le Pass'Sport est une aide financière pour financer tout ou partie de l'inscription d'une personne éligible dans une association sportive volontaire.

COMBIEN ? DANS QUELS CLUBS ?

- **50 € pour une prise de licence**
- Dans une association sportive volontaire affiliée à une fédération sportive
- ou, dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, auprès de toutes les associations sportives agréées (affiliées ou non à une fédération sportive)

POUR QUI ?

Le Pass'Sport est **réservé aux personnes** :

- Nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire **(6 à 17 ans révolus)**
- Nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé **(6 à 20 ans)**
- Nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés **(16 à 30 ans)**
- Aux étudiants jusqu'à 28 ans bénéficiant d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources financée par l'État, d'une aide annuelle des CROUS ou d'une bourse délivrée par les conseils régionaux pour les formations sanitaires et sociales.

L'aide :

- Ne peut être perçue qu'une fois par bénéficiaire.
- Quel que soit le nombre de licences souscrites.

POUR UN CLUB, COMMENT PARTICIPER ET SE FAIRE REMBOURSER ?

- **Récupérez le code fourni par mail aux bénéficiaires.**
- Appliquez-leur la réduction de 50 € sur leurs cotisations.
- **Créez un Compte Asso** sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>
- **Saisissez en ligne vos bénéficiaires** sur votre Compte Asso.
- Après vérification, l'État vous remboursera.

GUIDES PRATIQUES ET TUTOS :

Sur le site du Ministère, vous trouverez des éléments de communication mais surtout des documents utiles : <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

DES QUESTIONS ? VOS CONTACTS :

Pour les clubs via :

- Le CDOS 94 / cdos94@cdos94.org / 06 03 56 67 74
- La Hotline Pass'Sport / PassSport@cnosf.org / 01 40 78 29 20

UNE VISIOCONFÉRENCE POUR VOUS GUIDER :

LE MARDI 30 AOÛT 2022 - DE 19H à 20H15 - sur ZOOM

ou

LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 - DE 19H à 20H15 - sur ZOOM

Si malgré tout, il vous reste des questions, en collaboration avec le SDJES 94, nous organiserons une visioconférence qui vous permettra notamment d'apprendre :

- Le fonctionnement de la campagne Pass'Sport
- A créer un Compte Asso
- La manière de saisir vos bénéficiaires et de demander votre remboursement

Afin de recevoir le lien de connexion de la visioconférence, merci de vous inscrire ici : <https://forms.gle/Pfig2LXMTRkkcZY18>

Bonne campagne !



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
13/10/2022	14/10/2022	DISTRICT
17/11/2022	18/11/2022	DISTRICT
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT
13/04/2023	14/04/2023	CLUB
15/05/2023	16/05/2023	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
23/02/2023	24/02/2023	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
24/11/2022	25/11/2022	DISTRICT
12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT
09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT
16/03/2023	17/03/2023	CLUB
01/06/2023	02/06/2023	DISTRICT
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
04/05/2023	05/05/2023	CLUB
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
27/04/2023	28/04/2023	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	DISTRICT
01/12/2022	02/12/2022	DISTRICT
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
28/11/2022	29/11/2022	CLUB
26/01/2023	27/01/2023	CLUB
09/03/2023	10/03/2023	CLUB
08/06/2023	09/06/2023	CLUB

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
03/10/2022	04/10/2022	CLUB
05/01/2023	06/01/2023	CLUB
27/03/2023	28/03/2023	CLUB

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
17/11/2022	18/11/2022	CLUB
06/02/2023	07/02/2023	CLUB
03/04/2023	04/04/2023	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	CLUB
16/02/2023	17/02/2023	CLUB
27/04/2023	28/04/2023	CLUB
Module U6-U7 - Module 5-6 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
07/10/2022	07/10/2022	DISTRICT
09/12/2022	09/12/2022	DISTRICT

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
à définir		DISTRICT
à définir		DISTRICT
Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité
06/04/2023	06/04/2023	DISTRICT
25/05/2023	25/05/2023	DISTRICT

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)		
Date Début	Date Fin	Localité
03/12/2022	03/12/2022	PARC DU TREMBLAY

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité
11/02/2023	11/02/2023	PARC DU TREMBLAY
18/03/2023	18/03/2023	PARC DU TREMBLAY
17/06/2023	17/06/2023	PARC DU TREMBLAY

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS
Calendrier prévisionnel 2022/2023



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION

Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U16G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U15G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14G

Mercredi 23 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 24 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Vendredi 25 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 9 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13G

Lundi 24 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Mardi 25 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Jeudi 27 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Vendredi 28 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Du 24 octobre au 28 octobre 2022, les joueurs seront convoqués sur un seul et unique créneau

Mercredi 9 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 16 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 23 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 30 novembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

U15F

Mercredi 28 septembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14F

Mardi 25 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 1 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 8 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 15 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 1 mars 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Vendredi 3 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 30 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45 OU 15h30

Mercredi 7 décembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 14 décembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

2 autres dates pourraient être nécessaires

Procès-Verbaux



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL

Samedi 03 septembre 2022

Présidence de M. Denis TURCK

Membres présents : Mmes Estelle BATHENAY, Patricia GUILIANI, Sandrine IACOVELLA, MM. Patrick DARDENNES, Francis DELAGE, Régis ETIENNE, Jean-Jacques FOPPIANI, Bruno FOLTIER, Edgard KOUNDE, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Jean-Pierre MAGGI,

Assistent : Mmes Lili FERREIRA (Directrice Administrative), Marie-Thérèse POLICON, MM. José DIAS (CDA), Hervé HAPPY (CTD), Jean-Jacques COMBAL, Dr Michel THOMAS, Driss TAFININE (CTD-DAP) et Hédi OUDAYA (Technicien)

Absents Excusés : Mme Pascale CHOQUET, M. Henri BAQUE, Dr Mani BOLOURIAN

En préambule, le Président rappelle que tous les membres sont tenus à une obligation de discrétion et de réserve.

Les informations communiquées dans le cadre des réunions de Bureau ou de Comité de Direction ne doivent pas être diffusées ou utilisées à des fins personnelles directement ou par des personnes interposées tant que celles-ci ne sont pas annoncées officiellement.

PROCES-VERBAL

Le Procès-verbal du Comité de Direction du 30 Juin 2022 a été approuvé à l'unanimité par retour de Mail et diffusé sur le site et le journal Numérique.

Le Comité valide.

REMERCIEMENTS

-à **Louis VINCENZI**, pour sa carte de vacances

-à **Jean-Claude GIRARD**, pour sa carte postale

NECROLOGIE

- **Marcel BOURDIN**, à l'âge de 77 ans, Ancien Président du District de Seine Saint Denis (1980-1996)
- **Bernard LAURENT**, à l'âge de 75 Ans, Fidèle Commissaire du District depuis de nombreuses années, avec un humour débordant qui le caractérisait

A leurs familles, à leurs proches, le District du Val de Marne de Football adresse ses très sincères condoléances.

COMMISSIONS

Nouvelle candidature :

* **Mme URREGO Maritza**

Pour action : RDV avec le Secrétaire Général du District le 12/9.

CONSEIL DES SAGES & ORGANISATION DES CHAMPIONNATS & COUPES

SOUISSI Raphaël, en attente de son retour

FOOTBALL DIVERSIFIÉ/FUTSAL

Une seule Commission, mais avec 2 objectifs :

Futsal : Réunions toutes les semaines (*Futsal Seniors et Jeunes*)

Football Diversifié : Réunions mensuelles pour développer les nouvelles pratiques (*golf foot, Futnet, Football en marchant, Sport Handicap, etc...*).

La liste définitive des Membres de cette Commission sera actée au prochain Comité de Direction

DISCIPLINE

Instructeur à nommer (En attente)

STATUTS et REGLEMENTS :

FAUTRA Aline, doit faire acte de candidature

TECHNIQUE : La Commission sera revue à l'issue de la prochaine réunion de la Commission Technique de mi-septembre, deux nouvelles candidatures de **MM. KHELIEL Izdihar , HENNI-CHEBRA Noureddine** et d'autres en cours.

Le Président de la Commission Technique les recevra prochainement.

Un retour complet au prochain Comité de Direction

Le Comité valide les nominations suivantes :

* **FERNANDES Marco** : Commission Football Diversifié & Futsal

* **ZERROUGUI Zorha et EL HOR Brahim** nommés : CDA

* Liste des observateurs mise à jour

Le Comité prend note des démissions suivantes et les remercie pour les services rendus :

* **BARROCAS Jennifer, ZAMO Romain et DE JESUS REBELO José** : CDA

* **LE BERRE Jean-Claude** : Football à effectif réduit

Courrier de

-**Régis ETIENNE** :

Demande de renouvellement de sa carte d'Arbitre Honoraire,
Validée par le Comité de Direction.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Samedi 22 octobre 2022 à Ablon sur Seine

Dans le cadre de la prochaine Assemblée Générale du District :

1-Proposition « Ordre du Jour »

- ✚ Emargement, vérification des pouvoirs et remise des boîtiers de votes
- ✚ Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ✚ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 Octobre 2021 à Saint Mandé
(Parution E-Foot N°573 du 10/03/22)
- ✚ Allocution du Président et des Membres du Comité de Direction
- ✚ Approbation du Rapport Moral, saison 2021 & 2022
- ✚ *Présentation Challenge Dynamique (mis en place par le Comité de Direction)*
- ✚ Rapport Financier au 30 Juin 2022
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes*
 - b) Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2022*
- ✚ Budget Prévisionnel 2022 & 2023
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes*
 - b) Approbation du Budget Prévisionnel 2022 & 2023*
- ✚ Questions diverses présentées par les Clubs (*)
- ✚ Clôture de l'Assemblée Générale et verre de l'Amitié

Les Récompenses seront remises après chaque point de l'ordre du jour

Rappel : l'amende pour absence à l'Assemblée est de 10 € par voix.

Le Président propose que les Clubs de :

***Villejuif US : Champion de la Finale Nationale U13 G - Pitch** et vainqueur du challenge régional U11 soit mis en valeur au cours de l'Assemblée Générale

***APSAP E. ROUX** vainqueur de la Coupe de France « Football Entreprise »

Il est précisé par le Président que les ballons des « Challenges du Président du Conseil Départemental » ne seront pas remis à l'Assemblée Générale, mais au cours de journées « portes ouvertes » au District

Le Comité valide l'ordre du jour de l'Assemblée et les propositions du Président.

2-Présentation et explications par le Trésorier Général, M. Bruno FOLTIER :

*** Bilan au 30 Juin 2022**

*** Budget Prévisionnel 2022 & 2023**

Après échanges, le Comité valide, à l'unanimité les documents financiers.

Ils seront diffusés aux Clubs, avec les rapports du Commissaire aux Comptes, dans la plaquette adressée avec la convocation à l'assemblée Générale au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale à tous les Clubs.

Pour action :

**Diffuser l'ordre du jour sur le journal Numérique*

**Inviter officiellement le Club de Villejuif US et les petits « Champions »*

**Envoyer convocation officielle, au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale*

**10 jours avant l'Assemblée Générale, une réunion préparatoire aura lieu pour définir le déroulement de la journée et les divers intervenants.*

**Mettre en place les journées « portes ouvertes » pour la remise des ballons*

REUNIONS SECTEURS

Comme évoqué lors du précédent Comité de Direction, les réunions par secteurs vont être programmées selon la cartographie qui avait été validée.

Au cours de ses réunions décentralisées, les thèmes abordés seront :

-  **Présentation du District** (Son rôle et fonctionnement & Commissions : recrutement)
-  **Educateurs** (Présenter la formation)
-  **Arbitrage** (Le rôle du référent club & recrutement & Arbitres Bénévoles)
-  **Violences & Incivilités**

Les personnes invitées par secteur seront :

-  **Président(e) & Responsable Technique & Référent Arbitre et/ou référent Sécurité**

Rappel des secteurs :

SECTEUR 1 :

ST MANDE FC / VINCENNES CO / VAL DE FONTENAY AS / FONTENAY US / NOGENT FC / LE PERREUX FRANCIL / BRY FC / / PORTUGAIS ACA / CHAMPIGNY FC / ASOMBA / VILLIERS ES / BORDS DE MARNE FUTSAL

Membres du Comité sur ce secteur : Estelle BATHENAY, Bruno FOLTIER et Jean-Pierre MAGGI

Salle demandée : Club FR LE PERREUX entre le 7 et 18 novembre 2022 en soirée de 19H-22H

SECTEUR 2 :

CHARENTON CAP / ALFORTVILLE FC / ALFORTVILLE US / MAISONS ALFORT FC / IVRY OC / IVRY US / VITRY CA / VITRY ES / ST MAUR VGA FEMININES / ST MAUR VGAUS / JOINVILLE RC / PARIS O.ESPOIRS

Membres du Comité sur ce secteur : Patrick DARDENNES et Jean-Jacques FOPPIANI

Salle demandée : Club CHARENTON CAP ou VITRY CA entre le 21 novembre et le 02 décembre 2022 en soirée de 19H-22H

SECTEUR 3 :

ARCUEIL COSM / GENTILLY AC / KREMLIN BICETRE CSA / VILLEJUIF US / CACHAN CO / HAY LES ROSES CA / CHEVILLY LARUE ELAN / FRESNES AAS / RUNGIS US

Membres du Comité sur ce secteur : Régis ETIENNE et Edgard KOUNDE

Salle proposée : Club KREMLIN BICETRE CSA entre le 05 et le 16 décembre 2022 en soirée de 19H-22H

SECTEUR 4 :

CRETEIL LUSITANOS US / CRETEIL UF / BONNEUIL CSM / CHOISY LE ROI AS / THIAIS FC / ORLY AS / VALENTON FA / VILLENEUVE AFC / LIMEIL BREVANNES AJ / VILLENEUVE ABLON CO

Membres du Comité sur ce secteur : Pascale CHOQUET et Jean-Pierre LACHASSAGNE

Salle proposée : Club THIAIS FC pour la 2ème quinzaine de janvier 2023 en soirée de 19H-22H

SECTEUR 5 :

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL / CAUDACIENNE ES / ORMESSON US / SUCY FC / NOISEAU SS /
BOISSY FC / MAROLLES FC / VILLECRESNES US /SANTENY SP L / MANDRE PERIGNY FC

Membres du Comité sur ce secteur : Patricia GUILIANI et Sandrine IACOVELLA

Salle proposée : Club ECOLE PLESSEENNE pour la 1^{ère} quinzaine de février 2023 en soirée de 19H-22H

Pour actions :

*Envoyer les demandes de salles et suivi pour invitation des clubs sur chaque secteur

*Préparer les interventions et définir les intervenants

POINT SUR LES SERVICES CIVIQUES

Intervention de Patrick DARDENNES, qui fait un point sur les Services Civiques et les modalités définies.

- Postes disponibles : 95 volontaires engagés sur une période de 8 mois
- Répartitions des volontaires : 70 débutent en octobre et 25 en novembre
- 29 clubs concernés
- 58 dossiers reçus complets (45 débutent en octobre et 13 en novembre)
- 58 saisis dans ELISA
- 13 clubs doivent envoyer les dossiers (ce qui correspond à 37 volontaires) avant le 12/9
-

Prochaines dates dans le planning :

- Lundi 5 septembre : envoi d'un mail de relance à tous ceux qui n'ont rien envoyé
- Lundi 12 septembre : dernier délai pour recevoir les dossiers manquants
- Jeudi 15 septembre : convocation des volontaires
- Lundi 26 septembre : réunion de lancement et signature des contrats pour ceux qui débutent le 1^{er} octobre

TOURNOI INTERNATIONAL U16

La 23^{ème} Edition du Tournoi International U16 se déroulera la semaine du 30 Octobre au 06 Novembre 2022. La Fédération prend en charge les hébergements.

Le Président du District a fait des démarches qui devraient aboutir pour reconduire les aides obtenues la saison dernière.

A ce jour les équipes : France, Belgique, Suisse et Italie ont confirmé leur participation

Affiche des rencontres :

Le Comité valide les lieux et l'affiche des rencontres.

Pour actions :

*Envoyer l'affiche aux Communes qui accueillent les rencontres

*Fixer les diverses réunions préparatoires



CALENDRIER DES FORMATIONS « Dirigeant(e)s »

La Commission doit programmer une réunion. Un planning des formations prévues, sera remis aux Clubs lors de l'Assemblée Générale.

Dans le cadre d'un dossier FAFA « Emploi », le club de CHAMPIGNY OC demande à suivre une formation. Bruno FOLTIER va se rapprocher du club pour voir avec lui ses disponibilités.

TECHNIQUE



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans			U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
13/10/2022	14/10/2022	DISTRICT	24/11/2022	25/11/2022	DISTRICT
17/11/2022	18/11/2022	DISTRICT	12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT	09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT
13/04/2023	14/04/2023	CLUB	16/03/2023	17/03/2023	CLUB
15/05/2023	16/05/2023	DISTRICT	01/06/2023	02/06/2023	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)			U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
23/02/2023	24/02/2023	CLUB	04/05/2023	05/05/2023	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)			U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB	27/04/2023	28/04/2023	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans			U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	DISTRICT	28/11/2022	29/11/2022	CLUB
01/12/2022	02/12/2022	DISTRICT	26/01/2023	27/01/2023	CLUB
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT	09/03/2023	10/03/2023	CLUB
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT	08/06/2023	09/06/2023	CLUB
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT			

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans			SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
03/10/2022	04/10/2022	CLUB	17/11/2022	18/11/2022	CLUB
05/01/2023	06/01/2023	CLUB	06/02/2023	07/02/2023	CLUB
27/03/2023	28/03/2023	CLUB	03/04/2023	04/04/2023	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base - Module découverte-			Gardien de But - Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	CLUB	à définir		DISTRICT
16/02/2023	17/02/2023	CLUB	à définir		DISTRICT
27/04/2023	28/04/2023	CLUB			
Module U6-U7 - Module 5-6 ans			Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
07/10/2022	07/10/2022	DISTRICT	06/04/2023	06/04/2023	DISTRICT
09/12/2022	09/12/2022	DISTRICT	25/05/2023	25/05/2023	DISTRICT

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)			CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
03/12/2022	03/12/2022	PARC DU TREMBLAY	11/02/2023	11/02/2023	PARC DU TREMBLAY
			18/03/2023	18/03/2023	PARC DU TREMBLAY
			17/06/2023	17/06/2023	PARC DU TREMBLAY

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS ET CALENDRIER PREVISIONNEL 2022 / 2023

De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION !

Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U16G**Mercredi 5 octobre 2022**

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jedi 03 novembre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U15G**Mercredi 5 octobre 2022**

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 02 novembre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14G**Mercredi 08 février 2023**

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 15 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 22 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 27 février et mardi 28 février 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 01 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13G**Lundi 24 octobre 2022**

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Mardi 25 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Jedi 27 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Vendredi 28 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Du 24 octobre au 28 octobre 2022, les joueurs seront convoqués sur un seul et unique créneau

Mercredi 9 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 16 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 23 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 30 novembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

U15F**Mercredi 28 septembre 2022**

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14F

Mardi 25 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 1 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 8 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 15 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 1 mars 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Vendredi 3 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 30 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45 OU 15h30

Mercredi 7 décembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 14 décembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

2 autres dates pourraient être nécessaires

Interventions des TECHNICIENS sur les points suivants :



Formations & Détections : Hervé HAPPY

- ✚ Décentraliser dans les clubs le plus grand nombre de formations sur la saison y compris les certifications (*éviter les problèmes rencontrés la saison dernière*)
- ✚ L'encadrement des détections sera défini en Commission Technique le samedi 10 septembre 2022 . Proposition de mise en place par les instances supérieures d'une sélection en U12 : *Après un large débat, le Comité de Direction décide de ne pas donner suite pour les U12*

Labels & Nouvelles pratiques : Driss TAFININE

- ✚ LABELS :
 1. Chercher les clubs qui peuvent obtenir un LABEL, les accompagner dans les démarches
 2. Remises LABELS à finaliser
- ✚ NOUVELLES PRATIQUES :
 1. S'appuyer sur les +55 Ans pour le foot en marchant, l'objectif étant à terme de constituer un critérium
 2. Actions ponctuelles : Golf Foot / Futnet / Foot Handicap (*Le but étant de réussir à signer une convention pour cette dernière pratique afin de pérenniser les actions*)

Commission Technique : Francis DELAGE

Explique le fonctionnement, les contraintes et informe des dates des prochaines réunions.

PROPOSITION : Hédi OUDAYA

Achat d'une caméra et utilité pour l'équipe technique



Matériel + Abonnement 1 an
Total HT: €1,452,50
TTC: €1743

Matériel + Abonnement 2 ans
Total HT: €1,736,50
TTC: €2083,80

Le matériel nous appartient dès son acquisition.
Il nous sera possible, selon notre volonté, de nous réengager sur un abonnement au choix

Abonnement 1 an = 460 € HT
Abonnement 2 ans = 749 € HT

Utilisation de l'outil vidéo

Promouvoir, Innover, Simplifier, Optimiser, S'adapter

Après avoir entendu les explications faites, le Comité valide l'achat de la caméra avec un abonnement de 2 Ans, pour un total TTC de 2 083,80 €.

Pour action:

*Commander la caméra

ARBITRAGE

Intervention de José DIAS sur les points suivants :

- **CDA**
 - Nouveaux membres : Zohra ZERROUGUI et Brahim EL HOR
 - Saison 2022/2023 : 18 membres
- **CRA**
 - Nouveau président CRA : Hugues DEFREL
- **EFFECTIFS DISTRICT**
 - Effectif total : 157
 - Dossiers médicaux reçus : 130
 - Dossiers médicaux validés : 95
 - Arbitres désignables : 67
 - Date limite de renouvellement : 31 août
- **CALENDRIER CDA**
 - Réunion de début de saison : Jeudi 15 septembre 2022
 - Test physique: Samedi 17 septembre 2022, Plessis-Trévisé
 - Réunion des observateurs : Samedi 17 septembre

- Formations Initiales : Samedi 24 et dimanche 25 septembre ; 1er et 2 octobre
- **PROJETS DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT INTERIEUR 2022/2023**
 - Renforcement du Malus en cas d'absence injustifiée à une observation : 10 points et non-désignation jusqu'à comparution devant la CDA
 - Tests physiques Arbitre Assistant 1 et Arbitre Assistant 2 (suite à création des catégories 2022/2023)
 - Rétrogradation de Ligue en D1
 - Fusion des catégories D3 et D4
 - Promotion accélérée

COURRIERS DIVERS

FFF

01/07/22 = PEF – Education au numérique

18/08/22 = Dispositif « Rentrée du Foot 2022 »

26/08/22 = Appel à candidatures pour les phases finales des compétitions nationales – saison 2022/23

30/08/22 = Lancement du dispositif « Club Officiel des Bleus »

LPIFF

09/07/22 = Comité de Direction

11/07/22 = Candidatures pour Paris 2024 – *Mise en ligne sur site internet.*

25/07/22 = Création d'un Challenge de Football à 7 par la Commission Football Loisir de la LPIFF

05/08/22 = PV Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des mutations en date du 04/08/22 -Encouragement au développement du Football Féminin

12/08/22 = PV Assemblée Générale de la LPIFF du 06/11/22 & du 14&17 décembre 21

17/08/22 = Réunion YPAREO au siège de la FFF le 06/09/22 (*M. Delpierre, Salarié du District y assistera*)

29/08/22 = Comité de Direction

CDOS

19/08/22 = PASS'SPORTS « Campagne, remboursement et saisie des bénéficiaires »

CONSEIL DEPARTEMENTAL 94

25/07/22 = Devenir Volontaire pour Paris 2024 – *Dossier envoyé à tous les bénévoles du District*

SDJES94

16/08/22 = Equipements sportifs de proximité et rénovation énergétique des équipements structurants

25/08/22 = Handiguide des sports (supports numériques de communication et référencement)

CLUBS

CRETEIL LUSITANOS 23/08/22 = Tous en Bleu 2022/2023 + invitation aux clubs + calendriers de la saison

CRETEIL LUSITANOS 29/08/22 = Invitation petit-déjeuner -Présentation de l'effectif.

DIVERS

Convention Collège Jules Ferry à Joinville le Pont

UNAF : Invitation à un barbecue au Siège du District, le jeudi 8 septembre 2022

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU DISTRICT

Intervention du Président :

Le président informe qu'un diagnostic thermique doit parvenir avant le 15 septembre 2022 et que la Commission des Travaux se réunira afin de déterminer selon les propositions, la priorisation des travaux à réaliser.

A noter, les travaux des toilettes extérieurs sont en cours.

PROPOSITION DE VISUELS

Intervention d'Estelle BATHENAY, qui propose des visuels qui ont été adressés à tous les membres du Comité de Direction :

- 1- Pour la « GIRLY CUP » plus dynamique (si accord, création d'un Roll Up)
- 2- Civisme dans le cadre de nos échanges autour d'une année dédiée à ce thème : "être footballeur/footballeuse c'est..." (Si accord, création du panneau pour les Clubs)



Visuels validés par le Comité de Direction.

Pour action :

- *Faire des panneaux pour les Clubs X 60
- *Pour la Girly Cup, Roll-up à faire en mars 2023

RETOUR SUR LES DOSSIERS APPELS LPIFF et IMPACTS Modifications Calendriers

1/Décision : « Commission Régionale d'Appel » du 10 Aout 2022 suite à l'appel de CHEVILLY LARUE ELAN (Annulation de la rétrogradation en SENIORS) :

SENIORS D1 :

Intégration de CHEVILLY LARUE (1) : constitution d'un groupe à 13

SENIORS D2 :

Intégration de CHEVILLY LARUE (2) (Montant supplémentaire de D3 en D2)

Retrait de ARCUEIL COSM (1) (Descente de D2 en D3)

SENIORS D3 :

Retrait de CHEVILLY LARUE (Montant de D3 en D2)

Ajout de ARCUEIL COSM (1) (Descente de D2 en D3)

Attention ! le passage à 13 équipes en **SENIORS D1** entraîne une descente supplémentaire dans chaque division, soit de D1 en D2, de D2 en D3 et de D3 en D4 à l'issue de la saison 2022 & 2023

2/ Pour donner suite à la décision de la LPIFF (Comité Régional affaires courantes), U14 DIVISION 1 (Appel de Fresnes AAS) :

U14 DIVISION 1 :

Ajout : FRESNES AAS (1), annulation montée supplémentaire de LIMEIL BREVANNES AJ (1) = Maintien groupe à 12

Le Comité, après un large débat, s'agissant d'une catégorie de jeunes décide, d'annuler la montée supplémentaire et d'intégrer FRESNES AAS afin de maintenir le groupe à 12.

3 / Divers

Anciens D3

Intégration de SUCY FC (11) à la suite d'un oubli, passage de ce groupe à 11 (Une descente supplémentaire de D3 en D4 à l'issue de la saison 2022/2023)

Anciens + 55 Ans :

Des demandes de 3 clubs Parisiens d'intégrer ce critérium : PUC / PARIS FC / PARIS 13 ATHLETICO

Le Comité donne son accord sous réserve de faisabilité par rapport aux engagements des Clubs Val de Marnais.

GARDEN PARTY « MORFONDE » - 17 Septembre 2022

Invitation de la LPIFF à la Garden Party à Morfondé des Membres du Comité de Direction, le samedi 17 septembre 2022.

Un départ en commun du District est prévu :

- Rendez-vous le 17/09/22 à 9H45
- Départ du District à 10H00

Programme de la journée adressé à tous les participants (12 Personnes).

BADGES « EDUCATEURS » D1

Comme stipulé dans notre Règlement Général Sportif, tous les Educateurs de D1 toutes catégories doivent être identifiés sur les bancs de touche.

A cet effet, cette saison le District a décidé de fournir des BADGES qui devront être portés par l'éducateur référent pendant toute la durée du match avec à l'intérieur copie de la licence.

La remise officielle aura lieu lors de la réunion des Techniciens au Siège du District, le lundi 5 septembre 2022.

Pour action :

* *Un mail sera adressé à tous les clubs de D1 rappelant les modalités de l'article 11.4 et invitant tous ceux non présents le 05.09.22 à récupérer les badges au siège du District.*

COMPTES CLUBS (Relevé N°19)

1/Relevés « Clubs » N° 19 : date limite de règlement fixée au 30 Juin 2022.

De nombreux clubs n'ayant à ce jour toujours pas régularisé, le Comité décide, d'une dernière relance par mail officiel pour les retardataires, mais en les informant que sans règlement au plus tard le vendredi 16 septembre 2022, il sera donné match perdu (0 pt /0 but) à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée au niveau Départemental et ceci jusqu'à régularisation (article 3.8.1 des RG du District). Application dès les rencontres du week-end du 18 Septembre 2022.

2 / PGE (prêt garanti par l'état) en cours : le Comité décide un remboursement sur 5 ans.

Pour actions :

**Envoyer mails aux clubs n'ayant pas régularisé*

**Envoyer modalités pour remboursement du PGE à la Bred*

COUPES DISTRICT U14 et U16

*Après une réflexion, le Comité décide de ne pas reconduire les **COUPES « DISTRICT » U14 et U16.** Les frais de ces engagements ne seront pas débités sur les comptes des clubs.*

Pour actions :

Retirer les règlements du site internet **COUPES « DISTRICT » U14 et U16.*

**Mail aux clubs informant de cette décision*

TOUR DE TABLE

Driss TAFININE :

*Remercie le Comité de Direction pour le recrutement de GAETAN DELPIERRE à la technique, ce qui va faciliter le travail

Estelle BATHENAY :

**Matches sensibles à recenser (Se rapprocher de la CDPME)*

Régis ETIENNE :

*Commission Discipline (Voir certains points)

**PROCHAIN COMITE DE DIRECTION
LE 12 OCTOBRE 2022 à 18H30**

Le Président du District,
M. Denis TURCK

Le Secrétaire Général,
M. Patrick DARDENNES

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 20 Septembre 2022

Président : M. COMBAL

Présents : Mme POLICON, NYEMBAL, MM. BOUSSARD, SAMBA, TOUVENET, ARNAUD

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

**Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14,
les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23**

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat :
Amende 100.00 euros

RAPPEL AUX CLUBS

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d’y participer jusqu’à leur terme.

L’engagement d’une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l’absence de l’une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu’à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d’une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d’obligation.

11.2 - L’équipe qui entraîne les obligations en termes d’équipes obligatoires est l’équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l’équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l’équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l’équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l’équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L’équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l’accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n’ayant plus le nombre d’équipes de jeunes obligatoires sont tenus d’en informer le District.

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

Courriel de Elan Chevilly Larue Seniors D1 du 19/09/22 -TERRAIN SUSPENDU-

La Commission vous demande de lui communiquer le plus rapidement possible votre terrain de repli avant le début de la compétition pour les matchs :

-25041102 ELAN CHEVILLY LARUE / LIMEIL BREVANNES du 02/10/22

-25041114 ELAN CHEVILLY LARUE / AS CHOISY 2 du 16/10/22.

24653021 – ES VILLIERS / FRESNES AAS Seniors D2.A du 18/09/22

Courriel de l'équipe de Fresnes AAS du 16/09/22.

La commission enregistre le 1er forfait avisé de FRESNES AAS.

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

Séniors VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	25 Septembre 2022	Effectué
<i>2^{ème} Tour</i>	30 Octobre 2022	11 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>1/8^{ème} Finale</i>	06 Mars 2023	07 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	17 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	26 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>	10 et 11 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les tours de la coupe du Val de Marne qui aura lieu le **25 septembre à 15h sur le terrain du premier nommé.**

Un arbitre sera désigné sur chaque rencontre.

Exempt : les clubs disputant un championnat de ligue + THIAIS FC.

Coupe VDM Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

Séniors Amitié :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	25 Septembre 2022	Effectué
<i>2^{ème} Tour</i>	30 Octobre 2022	11 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>1/8^{ème} Finale</i>	06 Mars 2023	07 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	17 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	26 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>	10 et 11 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour le premier tour de la coupe de l'amitié qui aura lieu le **25 septembre à 15h sur le terrain du premier nommé.**

Un arbitre sera désigné sur chaque rencontre.

25155219 - Courriel de Etoile Sourds de Vitry Séniors du 20/09/22.

Après vérification, le club n'a engagé qu'une équipe (erreur administrative).

En conséquence le match de Coupe de l'Amitié FC ST MANDE / ES SOURDS VITRY est annulé.

CHAMPIONNAT CDM

Coupe CDM

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

CDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	21 Mars 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>	10 Juin 2023	

CHAMPIONNAT ANCIENS

24676630 – US IVRY 2 / VITRY ES 2 Anciens D1.A du 18/09/22

Courriel de l'équipe de Vitry ES du 14/09/22.

La commission enregistre le 1er forfait avisé de VITRY ES 2.

Coupe ANCIENS

Anciens :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	09 Octobre 2022	Effectué
<i>2^{ème} Tour</i>	20 Novembre 2022	08 Novembre 2022
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>1/8^{ème} Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	11 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>	11 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 9 OCTOBRE 2022 à 09H30 sur le terrain du 1^{er} nommé.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

CHAMPIONNAT + 45 ANS

Coupe + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

+ 45 Ans :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	20 Novembre 2022	25 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	11 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>	11 Juin 2023	

CHAMPIONNAT +55 ANS

544708 - Courriel de Portugais Vitry UA +55 ans du 14/09/22.

La Commission enregistre le *forfait général de l'équipe de Portugais Vitry UA.*

Une amende de 100 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.

Avis aux clubs concernés.

Coupe VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

Séniors et Amitié :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	19 Novembre 2022	08 Novembre 2022
<i>Cadrage</i>	11 Mars 2023	21 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	19 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>	10 Juin 2023	

CHAMPIONNATS FEMININS

Mail de ASF LE PERREUX du 19/09/22

Engagement supplémentaire en Féminines D1 d'une équipe

Matchs remis (en raison du 2^{ème} tour de la coupe de France) le 01/10/22 :

25149631- FC CHAMPIGNY / VITRY ES

25149635- FC MAISONS ALFORT / LE PERREUX ASF

25149634- USV ABLON 2 / US LUSITANOS

25149632- FC SUCY / US CRETEIL LUSITANOS

Coupe FEMININES

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

Séniors F :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	06 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>	11 Juin 2023	

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

U15 F :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	18 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>	10 Juin 2023	

DEPARTEMENTALE JEUNES

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

U20 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	14 Mars 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	09 Mai 2023
<i>Finale</i>	10 Juin 2023	

CHAMPIONNAT U18

24654852- CHARENTON CAP / ORMESSON US U18 D1.A du 16/10/22 -TERRAIN SUSPENDU-

Courriel de l'équipe de Charenton CAP du 19/09/22.

Accord de la Commission pour que le match se déroule au stade Nelson Mandela à Villeneuve St Georges à 13h00 (attestation de la ville). Prévenir vos adversaires.

Prochain match à domicile = 13/11/22 -Charenton CAP / ST Maur VGA US

521870 - Courriel de SUCY FC U18 D3.A du 19/09/22.

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de Sucy FC (2).

Une amende de 100 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.

Avis aux clubs concernés.

CRETEIL UF 1 U18 D3.B

Courriel de l'équipe de Créteil UF du 25/07/22.

Retard de livraison du terrain de la Hablette.

La Commission vous demande de voir pour inverser au coup par coup vos rencontres. Nous tenir informer.

553004 - Courriel de FC MANDRES PERIGNY U18 D3.A du 20/09/22.

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de FC Mandres Périgny.

Une amende de 100 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.

Avis aux clubs concernés.

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

U18 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	23 Octobre 2022	04 Octobre 2022
<i>2^{ème} Tour</i>	20 Novembre 2022	08 Novembre 2022
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
<i>1/8^{ème} Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>	11 Juin 2023	

CHAMPIONNAT U16

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

U16 VDM	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	<i>09 Octobre 2022</i>	<i>Tirage effectué</i>
<i>2^{ème} Tour</i>	<i>20 Novembre 2022</i>	<i>08 Novembre 2022</i>
<i>Cadrage</i>	<i>08 Janvier 2023</i>	<i>13 Décembre 2022</i>
<i>1/8^{ème} Finale</i>	<i>05 Mars 2023</i>	<i>14 Février 2023</i>
<i>¼ Finale</i>	<i>23 Avril 2023</i>	<i>A définir</i>
<i>½ Finale</i>	<i>21 Mai 2023</i>	<i>A définir</i>
<i>Finale</i>	<i>11 Juin 2023</i>	

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 9 OCTOBRE 2022 à 13H00 sur le terrain du 1^{er} nommé.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

U16 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	<i>09 Octobre 2022</i>	<i>Tirage effectué</i>
<i>2^{ème} Tour</i>	<i>20 Novembre 2022</i>	<i>08 Novembre 2022</i>
<i>Cadrage</i>	<i>08 Janvier 2023</i>	<i>13 Décembre 2022</i>
<i>1/8^{ème} Finale</i>	<i>05 Mars 2023</i>	<i>14 Février 2023</i>
<i>¼ Finale</i>	<i>23 Avril 2023</i>	<i>A définir</i>
<i>½ Finale</i>	<i>21 Mai 2023</i>	<i>A définir</i>
<i>Finale</i>	<i>11 Juin 2023</i>	

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 9 OCTOBRE 2022 à 13H00 sur le terrain du 1^{er} nommé.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

CHAMPIONNAT U14

CRETEIL UF 1 U14 D3.B

Courriel de l'équipe de Créteil UF du 25/07/22.

Courriel de l'équipe de Créteil UF du 25/07/22.

Retard de livraison du terrain de la Hablette.

La Commission vous demande de voir pour inverser au coup par coup vos rencontres. Nous tenir informer.

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

U14 VDM:	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	24 Septembre 2022	Tirage effectué
2 ^{ème} Tour	26 Novembre 2022	08 Novembre 2022
Cadrage	07 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	04 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	20 Mai 2023	A définir
Finale	10 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour le premier tour de la coupe du Val de Marne qui aura lieu le 24 septembre 2022 à 16h sur le terrain du premier nommé.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

Exempt : les clubs disputant un championnat de ligue.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

25156742 – MAROLLES FC / VILLENEUVE AFC Coupe VDM U14 du 24/09/22

Mail du club de Marolles FC du 21/09/22.

La Commission note le forfait avisé de l'équipe.

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

U14 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	24 Septembre 2022	Tirage effectué
2 ^{ème} Tour	26 Novembre 2022	08 Novembre 2022
Cadrage	07 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	04 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	20 Mai 2023	A définir
Finale	10 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour le premier tour de la coupe de l'amitié qui aura lieu le 24 septembre à 16h00 sur le terrain du premier nommé.

Un arbitre sera désigné à la demande des clubs.

Exempt : US Créteil Lusitanos 4.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

25156112 – VINCENNES CO 2/ /MAISONS ALFORT FC Coupe Amitié U14 du 24/09/22

Mail du club de Maisons Alfort FC du 21/09/22.

La Commission note le forfait avisé de l'équipe.

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 19 Septembre 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

A ce jour, uniquement 1 attestation municipale de mise à disposition des installations

La commission

- souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
- conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications règlementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2022-2023.

Les Calendriers des Championnats D1 et D2 sont établis et publiés sur Footclub et sur le site du District.

(A ce jour, il y a sous réserve des dossiers en cours 9 équipes et 1 exempt en D1 et 10 en D2)

Les compétitions débuteront durant la semaine du 26 septembre au 02 octobre prochain

FUTSAL D2

551095 : CITOYEN DU MONDE – Futsal D2

Courriel de CITOYEN DU MONDE, informant que ses équipes R3 et D2 joueront à domicile en alternance le samedi à 14h. Modification prise en compte et effectuée sur Footclub.

Courrier de PARIS-IDF COMPETITIONS : Coupe Nationale Futsal

1^{er} tour semaine du 19 au 25 septembre 2022

2^{ème} tour semaine du 03 au 09 octobre, entrée des clubs R2 – R3 et des 38 clubs de District exempts du

1^{er} tour

3^{ème} tour semaine du 17 au 23 octobre, 4^{ème} tour semaine du 14 au 20 novembre entrée des clubs de R1.

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2022

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2022 / 2023 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

FORFAITS GENERAUX

U18 D3.A :

✚ **MANDRES PERIGNY (1)** (PV 20/09/22)

✚ **SUCY FC (2)** (PV 20/09/22)

CALENDRIERS DERNIERES DIVISIONS

Seniors D4 :

✚ 2 Groupes de 14 : **Reste 2 Places**

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

FEMININES D1 :

✚ 1 Groupe de 10 : **Reste 1 place**

✚ Début des rencontres : 01/10/2022 (*report de certains matchs suite à la Coupe de France*)

U18 D3 :

✚ 2 Groupe de 10 : **Reste 4 Places**

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

U16 D4 :

✚ 2 Groupe de 10

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

2 équipes en attente :

* Val de Fontenay AS

* SC Cannaverois

U14 1 Phase 1 :

✚ 10 Groupes de 10 : **Reste des places dans les divers groupes**

✚ Début des rencontres : 01/10/2022

CDM D1 et D2 : Fusion = 1 groupe à 14 (suite au peu d'équipes engagées)

 Début des rencontres : 02/10/2022

***Si pour la saison 2023/2024, un nombre suffisant pour constituer une D2,
Le groupe sera ramené à 10 ou 12 selon les engagements et de ce fait de 1 à 3 descentes de
D1 en D2 seront faites à l'issue de la saison en cours.***

ANCIENS D4 :

 1 Groupe de 14 : Reste 1 Place

 Début des rencontres : 02/10/2022

+ 45 ANS :

 3 Groupes de 10 : Reste 1 place

 Début des rencontres : 02/10/2022

+ 55 ANS :

 3 Groupes de 10 (Avec 3 équipes du District Parisien)

 Reste 3 places

 Début des rencontres : 02/10/2022

FUTSAL D2 :

 1 Groupe de 10

 Début des rencontres : 01/10/2022

ANNEXES

HORAIRE OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2022 & 2023



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	14h00 & 15h00
U10/U11	10h00 & 11h00
U8/U9	10h00
U6/U7	13h00

HOMMES		FEMMES	
CATEGORIE	PRATIQUES	CATEGORIE	PRATIQUE
NAISSANCE			
SENIORS	Licence Seniors	SENIORS F	Licence U20F
U20	Championnat Foot à 11		Championnat Foot à 11
	Licence U20		
	Licence U19		
U18	Championnat Foot à 11	U18F	Licence U18F
	Licence U18		Championnat Départemental et régional
	Licence U17		Foot à 7 ou à 11
U16	Championnat Foot à 11	U15F	Licence U16F
	Licence U16		
	Licence U15		Licence U15F
U14	Championnat Foot à 11		Licence U14F
	Licence U14		Championnat D à 7 ou R à 11
	Licence U13		
U13	Critérium Foot à 8 (14 dates)	U13F	Licence U13F
	Licence U13		Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U12		
U11	Critérium Foot à 8 (14 dates)	U11F	Licence U11F
	Licence U11		Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U10		
U9	Plateaux Foot à 5 (14 dates)	U9F	Licence U9F
DEBUTANTS	Plateaux Foot à 3, 4 ou 5 (9 dates)	DEBUTANTES	Licence U8F
	Licence U9		Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U8		
U7	Plateaux Foot à 3, 4 ou 5 (9 dates)	U7F	Licence U7F
DEBUTANTS	Plateaux Foot à 3, 4 ou 5 (9 dates)	DEBUTANTES	Licence U6F
	Licence U7		Mixité Garçon
	Licence U6		